



DE L'URGENCE  
À L'INSERTION

# la mie de pain

## Le Journal

N° 46 - Septembre 2013



## EDITO

**Une réponse profondément humaine**



Avec 8,6 millions de personnes sous le seuil de pauvreté,\* ma conviction est que la lutte contre l'exclusion nécessite d'être mise au cœur de notre action. Car la réponse à une

telle détresse ne peut être que profondément humaine. Les personnes les plus démunies ne doivent pas être considérées comme des exclues, mais comme des personnes en grande difficulté à qui nous nous efforçons de tendre la main, dans le respect de leur dignité.

Face à une telle urgence sociale, La Mie de Pain continue d'évoluer, comme elle le fait depuis plus de 125 ans, pour être toujours au plus près des besoins des personnes en grande difficulté. C'est pourquoi nous avons tenu à vous présenter dans ce numéro l'ensemble des structures et services de lutte contre l'exclusion rendus notamment possibles grâce à votre générosité. Vous y découvrirez également les avancées de notre futur site de la rue Charles Fourier, associant un nouveau centre d'hébergement d'urgence et d'insertion ouvert 24 heures sur 24, une Plateforme d'insertion et d'orientation, et un Chantier d'insertion élargi.

Je tiens à vous remercier de tout cœur pour votre générosité, plus précieuse que jamais en ces temps de crise.

Florence Gérard  
Présidente de la Mie de Pain

\* Selon les derniers chiffres connus de l'enquête « Revenus fiscaux et sociaux » de l'INSEE publiée en 2010.

## 130 PERSONNES SORTIES DURABLEMENT DE LA RUE GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS

**Le Refuge**, centre d'hébergement d'urgence de La Mie de Pain, accueille en hiver jusqu'à 426 personnes sans-abri. Du fait de locaux vétustes et non adaptés à la chaleur, Le Refuge enclenche chaque année, au printemps, son dispositif estival : les places libérées ne sont pas réaffectées. En juin, Le Refuge hébergeait encore 340 personnes.

Pourtant, cette année, rien n'est pareil. Le Refuge a connu son dernier hiver et vit son dernier été avec un **dispositif estival renforcé** puisque, en juillet, **aucun accueilli n'a retrouvé la rue**. 210 personnes restent hébergées à la Mie De Pain durant tout l'été et 130 personnes ont été orientées vers une solution durable d'hébergement ou de logement.

Cet été, pour la première fois, plus de la moitié des personnes hébergées au Refuge sont accueillies durant toute la journée.

**La Mie de Pain est fière de cette réussite et remercie tous ceux qui, en quatre semaines, se sont mobilisés pour que personne ne se retrouve à la rue cet été 2013.**

Les travailleurs sociaux, agents d'accueil, cuisiniers et bénévoles ont toujours été présents pour informer, rassurer, évaluer chaque situation, assurer les repas et l'hébergement,... ou tout simplement être présents au quotidien par un regard, une parole, une écoute ...

Les pouvoirs publics (SIAO, DRIHL\*) se sont aussi mobilisés à nos côtés pour trouver 130 solutions de logement adaptées



Crédit photo : Sylvain Lezer - Haytham Pictures

à chacun : centres d'hébergement et de réinsertion sociale, pensions de famille, maisons de retraite...

La Mie de Pain se réjouit de cette situation encourageante en cette période de crise et **remercie ses donateurs fidèles**, en partageant avec eux les belles réussites auxquelles ils contribuent chaque jour.

La Mie De Pain pense aussi à ceux qui, trop nombreux, sont encore aujourd'hui dans la rue et ont besoin d'une main tendue pour sortir de cette impasse. Il y a encore beaucoup à faire, **se mobiliser est plus que jamais indispensable.**

**Le Nouveau Refuge**, dont l'ouverture est prévue en octobre 2013, accueillera toute l'année 300 personnes 24h/24 et les accompagnera chaque jour « de l'urgence à l'insertion ».

\* SIAO : Système Intégré d'Accueil et d'Orientation / DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

**Découvrez plus d'actualités sur notre site Internet**  
et l'ensemble des actions que nous menons grâce à votre générosité :

[www.miedepain.asso.fr](http://www.miedepain.asso.fr)



## UN DISPOSITIF UNIQUE POUR PASSER

Mobilisée depuis plus de 125 ans auprès des personnes en grande précarité, La Mie de Pain démunit à sortir de l'urgence et à s'inscrire dans une dynamique de réinsertion. Découvrez

### La Plateforme d'insertion et d'orientation

Ce nouveau service entièrement dédié au retour à l'autonomie se substituera très prochainement (lire en page 4), à l'actuel Relais Social. Il proposera notamment :

- > une **domiciliation** pour retrouver une adresse postale, préalable indispensable à toute démarche de réinsertion.
- > le suivi de 281 bénéficiaires du **RSA**,
- > un **accompagnement social** pour mettre à jour ses papiers, faire valoir ses droits à la sécurité sociale et à un revenu minimum...
- > un accompagnement vers **l'emploi ou la formation**,
- > un accompagnement vers un **logement autonome ou adapté**,
- > un pôle **Soins, Hygiène et Mieux-être** comprenant une infirmerie, un vestiaire, un soutien psychologique et un service pour revaloriser l'image de soi,
- > un **soutien juridique**.



**Le pouvoir de votre don :**

**30 €** = 6 mois de domiciliation.

### Le Chantier d'insertion

Ce service offre à des demandeurs d'emploi de longue durée l'opportunité de retrouver un **emploi** durant 6 à 24 mois, en assurant l'entretien des différentes structures de La Mie de Pain. Les salariés bénéficient dans le même temps d'une **formation** et d'un **accompagnement social** afin de lever tous les obstacles à leur réinsertion.

Ce Chantier d'insertion sera complété, dès la fin de l'année, par deux dispositifs complémentaires s'adressant aux personnes les plus exclues et à celles déjà inscrites dans une démarche de réinsertion (lire en page 4).

**Le pouvoir de votre don :**

**80 €** = 1 journée de formation professionnelle pour 1 salarié en insertion.



### LE RELAIS SOCIAL

Accès aux droits  
Accès au logement  
Accès aux soins  
Soutien à la démarche d'insertion professionnelle

### LE CHANTIER D'INSERTION

Chantier d'insertion qualifiant et remobilisant  
Dispositif Premières heures

### LA VILLA DE L'AUBE

Logement  
Réinsertion

### La Villa de l'Aube

Cette structure familiale et conviviale représente une étape intermédiaire dans un retour progressif à l'autonomie. Elle propose à ses résidents :

- > **41 studios**,
- > un **accompagnement vers la réinsertion**,
- > des **lieux collectifs** : cuisine, salle à manger, bibliothèque, salle informatique...
- > un **contrat de non-abandon** à la sortie, afin de favoriser une réinsertion durable.

**Le pouvoir de votre don :**

**280 €** = 1 semaine de prise en charge à la Villa de l'Aube.



### Le Foyer de

Le Foyer de Jeunes... situations d'exclusion en mettant à leur

- > **107 chambres**
- > un **accompagnement et collectif** dans la formation, de la santé...

**Le pouvoir de votre don :**  
**210 €** = 1 semaine de prise en charge à la Villa de l'Aube.

# ER « DE L'URGENCE À L'INSERTION »

On a développé un dispositif unique en France de structures et de services pour aider les plus vulnérables. À l'ampleur de cette mobilisation, rendue possible grâce à votre soutien.

## Le Nouveau Refuge

Un Nouveau Refuge remplacera dès la fin de l'année le centre d'hébergement d'urgence actuel (lire en page 4). Plus vaste et mieux équipé, il permettra notamment d'éviter de remettre à la rue, chaque matin, les personnes hébergées, et de les inscrire dans une dynamique d'insertion. Seront notamment proposés :

- > 100 places pour l'**hébergement d'urgence**,
- > 200 places pour les personnes dans une démarche de **réinsertion**,
- > 60 places mobilisables en cas d'**urgence exceptionnelle**,
- > **3 repas** par jour,
- > de **premiers soins médicaux**,
- > un suivi dans le cadre de la nouvelle **Plateforme d'insertion et d'orientation**

### Le pouvoir de votre don :

**55 € € = 24h d'hébergement et de prise en charge au Nouveau Refuge.**



## LE REFUGE

Hébergement d'urgence et d'insertion  
Repas  
Orientation et suivi

## L'ARCHE D'AVENIRS

Premiers contacts  
Hygiène  
Soins

## FJT

Logement  
Réinsertion

## Les Jeunes Travailleurs

Les Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert » prévient les difficultés des jeunes en situation sociale fragile, par une aide financière à disposition, pour 2 ans maximum :

Logement individuel  
dans le domaine de la formation, de l'emploi, du logement,

Le pouvoir de votre don :

1 semaine de prise en charge au Foyer de Jeunes Travailleurs.



## L'Arche d'Avenir

Le plus grand accueil de jour en Ile-de-France répond aux **besoins essentiels** durant la **journée** des personnes sans-abri :

- > domiciliation,
- > consigne,
- > cafétéria,
- > espace hygiène : douche, laverie, repassage,
- > infirmerie,
- > salles de repos,
- > aide sociale ou psychologique,
- > bibliothèque...

### Le pouvoir de votre don :

**70 € € = 1 semaine d'accueil à l'Arche d'Avenir.**



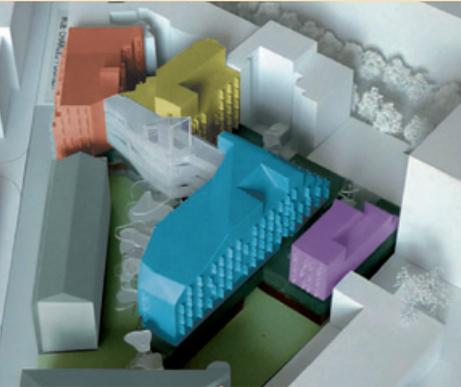
## Bilan 2012 :

- > 60 passages quotidiens au Relais Social,
- > 55 salariés en Chantier d'Insertion,
- > 45 résidents pris en charge à la Villa de l'Aube,
- > 160 jeunes accueillis au Foyer de Jeunes Travailleurs,
- > 350 accueils quotidiens à l'Arche d'Avenir,
- > 121 560 nuitées au Refuge.



## GROS PLAN SUR...

### LE NOUVEAU SITE DE LA RUE CHARLES FOURIER



Dès la fin de l'année, La Mie de Pain disposera de nouveaux bâtiments construits sur son site historique de la rue Charles Fourier, afin d'apporter une réponse plus complète à l'évolution des besoins des personnes sans-abri.

Le **Nouveau Refuge**, centre d'hébergement d'urgence et d'insertion, plus vaste et mieux équipé, permettra d'accueillir 24 heures sur 24, repas compris, les personnes à la rue. Il leur proposera, selon leur situation, deux types de services :

- un service d'urgence de 100 places pour les personnes les plus exclues,
- un service d'insertion et d'hébergement de 200 places destiné à favoriser la réinsertion de ceux qui en ont besoin,
- 60 places supplémentaires mobilisables en cas d'urgence exceptionnelle (vague de froid notamment).

Autre nouveauté : la création d'une **Plateforme d'insertion et d'orientation**, avec des services plus complets que

l'actuel Relais social. Elle comportera notamment, en plus de la domiciliation et du suivi déjà assurés actuellement, un accompagnement social, professionnel et juridique pour résoudre les obstacles à l'insertion, ainsi qu'un pôle Soins, hygiène et mieux-être comprenant une infirmerie, un vestiaire, un soutien psychologique et un service pour revaloriser l'image de soi.

Enfin, le nouveau site Charles Fourier abritera également un **Chantier d'insertion élargi**, avec la création de deux chantiers complémentaires :

- un Chantier d'insertion qualifiant pour les personnes déjà inscrites dans une démarche de réinsertion. Il comportera un contrat de travail d'un an dans les services de restauration de La Mie de Pain, assorti d'une formation dotée d'un diplôme et d'une aide à la recherche d'un emploi,
- un dispositif Premières heures permettant aux plus exclus de s'intégrer progressivement dans une dynamique d'emploi.

#### Vos dons en transparence :

le courrier de mai 2013, qui vous présentait pour la première fois le projet de création du Nouveau Refuge, a permis de récolter 73 416 €<sup>1</sup>, qui ont été intégralement affectés à cette nouvelle structure.

Merci encore pour votre générosité !

<sup>1</sup> Au 19 juillet 2013.



## DONNER AUTREMENT

### LE DON RÉGULIER, ENCORE PLUS EFFICACE, ENCORE PLUS SIMPLE

Dans le cadre de vos bonnes résolutions de la rentrée, optez si vous le pouvez pour un mode de soutien encore plus efficace et plus simple pour vous.

#### Plus efficace pour accompagner les personnes sans-abri « de l'urgence à l'insertion »

Grâce à la régularité de votre soutien, nous avons les moyens d'apporter un secours d'urgence aux personnes à la rue, puis de les accompagner dans les différentes étapes de leur réinsertion.

De plus, les économies réalisées grâce au prélèvement automatique nous permettent d'agir encore plus efficacement, en votre nom.

#### Plus simple pour vous

Vous déterminez le montant de votre soutien mensuel, puis vous ne vous occupez plus de rien : votre soutien sera réparti sur l'année, sans frais pour vous. Vous recevrez un seul reçu fiscal récapitulant l'ensemble de vos dons de l'année : il vous suffira de le joindre à votre prochaine déclaration pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 75% jusqu'à 521 € de don, puis de 66% au-delà.

Et vous pourrez interrompre votre soutien régulier à tout moment, par simple courrier, mail ou appel téléphonique.

Rejoignez vous aussi les donateurs réguliers, de plus en plus nombreux à choisir ce mode de soutien à la fois plus efficace et plus simple. Merci !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

**Perrine Sentilhes**, directrice de la collecte de fonds.

Tél. : 01 40 79 61 68 - Email : [perrine.sentilhes@miedepain.asso.fr](mailto:perrine.sentilhes@miedepain.asso.fr)

